

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annulation des discussions avec l'association « ensemble et libres »

Saint-Pierre, le 10 janvier 2022

Le préfet informe qu'en l'absence de condamnation ferme par l'association « ensemble et libres », de l'agression du député Stéphane CLAIREAUX, et des faits de dégradations du bâtiment de la préfecture, il ne recevra pas de délégation ce mardi 11 janvier 2022.

Le préfet précise que le passe sanitaire s'appliquera dans les conditions prévues à compter de ce mercredi 12 janvier 2022.

Les modalités d'application du passe sanitaire sont précisées ici

Tél: 05 08 41 10 40

Mél: cabinet@spm975.gouv.fr

Contact presse